



# ACCUEIL DE LOISIRS DE COUTERON 11 /17 ans

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### Vacances d'hiver 2026

Ce document est à nous faire parvenir :

- Pour la semaine complète : à partir du **lundi 19 janvier à 20h** en numérique, ou à partir du **mardi 20 janvier à 8h30** au secrétariat
- Pour les 3 à 4 jours : à partir du **lundi 26 janvier à 20h** en numérique, ou à partir du **mardi 27 janvier à 8h30** au secrétariat
- Pour les 1 à 2 jours : à partir du **lundi 2 février à 20h** en numérique, ou à partir du **mardi 3 février à 8h30** au secrétariat

**PARENT** Nom : .....

Prénom : .....

**Adresse Mail** : .....

**ENFANT** Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Age : ..... ans

**RÉGIME ALIMENTAIRE :**

SANS PORC

N° D'ORDRE :

Enregistré par : .....

DATE DE RECEPTION

le ...../...../2026 .....H .....

Par Mail  Direct

cadre réservé au Secrétariat

VÉGÉTARIEN  PAI

#### Réservation des Périodes de Fréquentation

##### 1ère Semaine - Du 16 au 20 février

	Horaires d'arrivée				Horaires de départ			
	7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30
Lundi 16 février								
Mardi 17 février								
Mercredi 18 février								
Jeudi 19 février								
Vendredi 20 février								

##### STAGE ADOS "danse" 11/ 17 ANS - Du 23 au 27 février

	Horaires d'arrivée				Horaires de départ			
	7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30
<i>Le pique-nique est fourni par le centre</i>								
<i>Chorégraphie + clip sur la chanson "mon précieux" au repère jeunesse</i>								

PLUS DE NAVETTE DE RAMASSAGE A PARTIR DE SEPTEMBRE 2025

## ATTENTION !

Les étapes pour réaliser l'inscription de votre enfant sont les suivantes :

1/ Nous faire parvenir ce formulaire. Pour cela 2 possibilités :

→ Par mail à l'adresse "[reservation@cscdavin.fr](mailto:reservation@cscdavin.fr)"

→ Par dépôt direct au secrétariat du CSC (hors confinement)

Les inscriptions de dernière minute se feront uniquement au secrétariat du CSC, dans la limite des places

2/ La Vérification et/ou mise à jour du dossier de l'enfant ( fiche sanitaire, pièces obligatoires, impayés...)

3/ La Confirmation des disponibilités par le secrétariat du CSC selon l'ordre d'arrivée et les places disponibles

4/ Le Dépôt du chèque de règlement doit s'effectuer après réception du mail de confirmation.

Le chèque ne sera encaissé qu'une fois la période de vacances démarrée

Si l'accueil de loisirs doit fermer à cause de la crise sanitaire qui nous touche, le chèque vous sera restitué

→ Les inscriptions supplémentaires au cours des vacances devront-êtres réglées le jour même, et les dépassements seront facturés ultérieurement.

- **Pour rappel : Les différentes adresses mail du centre Socio-Culturel ML Davin, pour nous contacter**

→ [contact@cscdavin.fr](mailto:contact@cscdavin.fr) : Pour contacter le CSC Davin

→ [reservation@cscdavin.fr](mailto:reservation@cscdavin.fr) : Pour les inscriptions à l'ALSH

→ [annulation@cscdavin.fr](mailto:annulation@cscdavin.fr) : Pour annuler des jours à l'ALSH, selon le calendrier et modalités communiqués

AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTÉ PAR LES ANIMATEURS SANS ÊTRE A JOUR DE SON INSCRIPTION.

Date:

Signature :